

Repères

Rassemblés selon des distinctions lexicales et conceptuelles, les repères permettent de procéder à des analyses philosophiques rigoureuses lors de l'élaboration des réponses. Il n'y a pas de sujet du baccalauréat qui portent directement sur les repères mais ils doivent être connus pour traiter les questions posées. Ils sont souvent présents (explicitement ou non) dans une question ou un texte. Leur signification n'est pas figée et leur usage doit être ajusté à la réflexion qui est menée.

1. Absolu/relatif

Si l'absolu se suffit à lui-même, le relatif se trouve dans la dépendance d'autre chose que lui. L'idée d'absolu renvoie à une forme de perfection, de totalité sans aucune restriction. Un amour absolu, un bonheur absolu apparaissent ainsi sans réserve alors qu'ils semblent perdre de leur qualité s'ils ne sont que relatifs au temps présent, qui ne fait que passer. C'est en ce sens que l'absolu est souvent conçu en philosophie comme la fin ultime de la connaissance (l'accès à la vérité) ou de l'action (l'accès au bonheur), ce que rien ne pourrait surpasser. Mais, dans le même temps, l'absolu peut paraître bien lointain, voire inaccessible. Revendiquer l'accès à l'absolu peut ainsi être une posture dogmatique, qui n'admet pas la contradiction.

Affirmer qu'une chose est relative, c'est non seulement la rapporter à autre chose qu'elle-même (la précision d'une mesure est relative à l'instrument qu'on utilise), mais aussi parfois la rendre plus accessible, voire plus acceptable. Dans un État de droit, les obligations et les interdictions sont relatives à l'existence de lois votées par les représentants du peuple et que chacun peut connaître. Cela évite de subir l'arbitraire d'un pouvoir absolu.

2. Abstrait/concret

Couramment, abstrait est associé à vague, à ce qui est éloigné de la réalité, par opposition à concret, ce qui est réel et déterminé.

Plus exactement, l'opération d'abstraction consiste à isoler par la pensée un élément vécu dans une expérience (d'une chose extérieure à soi ou d'une pensée intérieure), expérience qui est définie comme concrète.

Le rapport de l'abstrait et du concret peut se comprendre comme un passage entre l'expérience singulière et la généralité de la pensée. Ainsi, nous faisons quotidiennement l'expérience de réalités singulières : nous rencontrons quelqu'un, nous contemplons un tableau de Monet ou de Van Gogh, nous avons telle émotion. Nous vivons parmi un ensemble de réalités concrètes. Mais, dès que nous désirons réfléchir à ces expériences, nous en dégageons un certain nombre de propriétés et concevons alors l'idée d'homme, celle d'artiste ou celle de joie. Nous pouvons en donner une définition. Ce passage du singulier au général correspond à une abstraction, nécessaire à toute connaissance. La définition d'un nom commun est abstraite et regroupe les caractéristiques communes à tous les objets ou individus concrets lui correspondant. Si l'abstraction est nécessaire à la pensée, celle-ci ne doit cependant pas conduire à oublier l'expérience concrète sous peine d'évoquer un monde éloigné de la réalité.

3. En acte/en puissance

« En acte/en puissance » est une distinction proposée par Aristote pour décrire un changement d'état d'une réalité par lequel elle réalise ce qui n'était présent que comme potentialité. Ce qui est en puissance n'est pas encore effectif. La graine est en puissance une plante. Lorsqu'elle

devient une plante, elle est en acte ce qui n'était au départ qu'une possibilité dans la graine. L'élève est en puissance bachelier. Il est bachelier en acte lorsqu'il a réussi l'examen.

La question se pose de savoir ce qui permet le passage de la puissance à l'acte. Certainement de la terre et de l'eau pour la graine ; pour l'élève, des compétences acquises par le travail.

4. Analyse/synthèse

L'analyse est une forme de jugement qui décompose un problème en plusieurs parties élémentaires. Il s'agit d'aller du complexe au simple pour étudier chaque élément séparément. À l'inverse, la synthèse va partir de plusieurs faits ou jugements particuliers pour constituer un jugement d'ensemble. Pour comprendre les raisons d'une guerre, on peut ainsi examiner différents aspects de la situation dans laquelle elle surgit : la situation économique, les conflits passés, les relations géopolitiques... seront alors analysés. Mais si on veut avoir une vision d'ensemble, il faut alors faire la synthèse des différents paramètres analysés. Il apparaît alors que la bonne synthèse suppose de s'appuyer sur des analyses bien menées au préalable.

Dans la philosophie de Kant (1724-1804), l'analyse et la synthèse sont des manières de former un jugement. Le jugement analytique déduit une propriété à partir uniquement du concept que l'on examine. Comme le fait le mathématicien Euclide, on peut déduire à partir de la définition du triangle que la somme des angles est égale à 180° . Il s'agit du développement logique des propriétés du triangle. Le jugement synthétique apporte une information à propos d'un concept sans que l'on puisse le déduire de l'examen de ce dernier. Kant prend l'exemple d'un corps matériel. Pour savoir qu'un corps a un certain poids, on ne peut le faire en examinant le concept de corps ; il faut pour cela faire l'expérience d'une pesée. Cette propriété du corps est obtenue par une synthèse de l'idée de corps et d'un constat extérieur au simple examen de l'idée. Tout corps est pesant, mais on ne peut pas le savoir avant cette synthèse.

5. Concept/image/métaphore

Concept, image et métaphore sont des manières de rendre compte d'une réalité.

Un concept est une idée abstraite et générale ; abstraite car dépassant une réalité concrète particulière, générale car valable pour toutes les réalités présentant les mêmes caractères. Évoquer le concept d'arbre, ce n'est pas décrire le cèdre, unique, que j'observe depuis ma fenêtre. Il s'agit d'un terme général qui permet d'évoquer tous les arbres possibles. Réfléchir au concept de liberté, ce n'est pas réfléchir à une action libre particulière (la révolte de l'esclave Spartacus) mais s'interroger sur le sens d'une idée utilisée dans de multiples situations. Elle peut donc être la base d'une discussion commune, quelle que soit l'expérience de chacun.

L'image est la représentation sensible d'une réalité avec laquelle elle ne se confond pas. L'image du chien n'est pas le chien. Elle est généralement visuelle, mais peut-être auditive, olfactive... Je peux considérer le chien à travers une représentation visuelle, mais aussi à travers le souvenir de son aboiement. L'imagination est la faculté de créer et de modifier des images. L'image apparaît plus concrète. Encore faut-il qu'elle soit fidèle à ce qu'elle représente.

La métaphore est une figure de rhétorique qui rend compte de la réalité grâce à un déplacement dans un autre domaine que celui qui est évoqué en utilisant une analogie (voir ce terme dans le repère 27 ressemblance/analogie). On peut interpréter la phrase d'Héraclite (fin du VI^e avant J.-C.) « on ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve » comme une métaphore de l'existence. Comme l'eau du fleuve dans lequel nous entrons est dans un mouvement incessant, le monde auquel nous accédons n'a aucune permanence. Pour des réalités difficiles à comprendre, la métaphore permet de communiquer un sens plus accessible (dans la poésie, mais aussi dans la vulgarisation scientifique). Ne s'éloigne-t-elle pas alors de la réalité qu'elle veut décrire ?

6. Contingent/nécessaire

Est contingent ce qui peut ne pas être ou être différent. Par exemple, le fait d'aller au cinéma est une action contingente : j'aurais pu décider d'aller ailleurs. Par opposition, est nécessaire ce qui ne peut pas ne pas être ou qui ne peut pas être différent. Ainsi, selon les lois de la physique, il est nécessaire qu'une pierre lâchée dans le vide tombe sur le sol avec une vitesse en rapport avec le temps de chute (loi de Galilée). La science, en décrivant les phénomènes, indique que le monde physique est régi par des lois nécessaires.

Ces termes permettent de qualifier une action ou un événement. La victoire de la France lors de la Coupe du monde de football est contingente, c'est-à-dire qu'elle peut ne pas avoir lieu. Mais si certains supporters affirment que celle-ci était nécessaire, ils expriment une certitude qui semble excessive dans le cadre d'une compétition sportive, à moins de penser qu'elle est une science aussi exacte que celle des lois physiques. Mais, dans ce cas, cela signifie également que la France n'avait même pas la liberté de perdre. Évoquer l'idée de contingence à propos de l'action humaine, ce serait donc supposer qu'elle peut être libre, à la différence de la nécessité des phénomènes physiques.

7. Croire/savoir

Croire correspond au fait d'adhérer à une idée sans que celle-ci soit prouvée. La croyance peut être une opinion à laquelle on tient, mais dont le fondement est insuffisant, voire inexistant. Elle est de l'ordre du préjugé ou de l'illusion. Par opposition, savoir suppose d'avoir des raisons objectives qui fondent la certitude. Celle-ci peut être liée à une démonstration ou à un constat de fait (dans le domaine des sciences), mais aussi à des savoir-faire et traditions qui sont établis solidement. C'est le cas de certains savoirs techniques ou pratiques.

Cette opposition entre croire et savoir peut cependant faire l'objet de discussions. La science est un savoir et non une simple opinion, mais on peut se demander si elle est exempte de toute croyance. Le philosophe David Hume (1711-1776) met ainsi en doute la certitude des vérités de fait. L'idée que le soleil se lèvera demain n'est pas aussi certaine qu'une vérité logique incontestable, comme l'idée que $(A \neq A)$ est impossible. La certitude sera totale au moment où le phénomène aura lieu. L'affirmer avant ce constat n'est-il pas alors une forme de croyance ?

Dans le domaine de la croyance, on évoque aussi la foi religieuse qui se rattache à une vérité sacrée qui semble extérieure à une démarche rationnelle ? Pascal (1623-1662) souligne ainsi qu'il y a des vérités du cœur, qui ne sont pas de l'ordre des vérités de raison.

8. Essentiel/accidentel

L'essentiel est communément ce qu'il faut conserver, voire sauver parmi tout ce qui peut être l'objet de notre attention. On dit ainsi à propos de celui qui a perdu un bien auquel il tient, mais qui est en bonne santé, que cela est essentiel. Un bien matériel est alors secondaire ou accidentel. L'essence est aussi ce qui appartient à la chose et dont l'absence ne lui permettrait plus d'être ce qu'elle est, ce qui la définit. L'accident est ce sans quoi la chose continue à être ce qu'elle est. Un homme sans raison n'est plus vraiment un homme, mais un homme sans cheveux demeure totalement ce qu'il est. La raison est ici essentielle à l'essence ou la nature de l'homme, les cheveux sont simplement accidentels.

9. Exemple/preuve

L'exemple illustre une thèse et a le mérite de lui donner une dimension concrète, mais il ne peut à lui seul suffire à l'établir. Comme il n'est qu'un cas particulier, on se tromperait à vouloir établir une vérité générale sur sa seule présence. Je ne peux affirmer que tous les chats sont noirs au motif que le seul que je connaisse le soit.

Au contraire, la preuve établit sans contestation possible la vérité d'une affirmation. Par la démonstration ou l'établissement d'un fait, une affirmation est certaine. C'est ainsi que se construit la vérité scientifique. Tel est aussi le rôle de la preuve dans le système judiciaire. Elle emporte la conviction du juge au motif qu'elle ne peut être contredite.

On peut noter que si un exemple ne peut permettre d'établir une vérité générale, un contre-exemple, c'est-à-dire un cas singulier qui contredit une thèse, suffit à lui enlever sa valeur de vérité.

10. Expliquer/comprendre

Les deux termes correspondent à des manières de rendre compte d'un phénomène, d'apporter à la raison une forme d'intelligibilité. Le mot « expliquer » vient du latin *ex-plicare* qui signifie déplier, soit faire voir ce qui est caché. De manière générale, expliquer c'est éclaircir et exposer les raisons d'un phénomène, mettre en évidence les causes qui l'ont produit. « Comprendre » signifie saisir ensemble, embrasser par la pensée ; lorsqu'il comprend, l'esprit saisit de manière globale l'ensemble des données du phénomène à étudier.

L'opposition entre comprendre et expliquer se réfère à des phénomènes de nature différente. Pour le philosophe allemand Dilthey (1833-1911) : « Nous expliquons la nature, nous comprenons la vie psychique. » L'explication rend compte d'un phénomène naturel en s'appuyant sur une analyse et en exposant les lois ou les causes qui le déterminent ; la compréhension, plus intuitive, saisit globalement une situation ou un comportement humain par une approche synthétique. Par exemple, le météorologue explique la force du vent en dégagant les causes physiques de celui-ci (différence de pression...) et peut donc donner la raison des difficultés de navigation. Mais lorsqu'il s'agit de saisir les motifs et les intentions du navigateur qui part en mer par mauvais temps, il ne semble pas exister de loi scientifique qui puisse l'expliquer. Si on évoque le courage, l'esprit de compétition ou une forme d'inconscience, on fait appel à une certaine expérience de la psychologie humaine. Le comportement humain est ici l'objet d'une forme d'identification qui permet de le comprendre.

11. En fait/en droit

L'opposition « en fait/en droit » permet de distinguer ce qui est constaté et ce qui est exigible, ce qui est et ce qui doit être. Le droit est un principe général qui nous permet de porter un jugement sur une situation observée à un moment donné (un fait). Ainsi, on peut juger qu'une situation est juste ou injuste au nom du droit. Par exemple, nous constatons dans les faits que le droit à vivre dans des conditions décentes n'est pas effectif pour tous les hommes. Le fait peut alors être contradictoire avec le *droit positif* (les lois d'un État) ou le *droit naturel* (ce qui est exigé pour tout homme indépendamment des lois de l'État), c'est-à-dire ne pas être légal ou ne pas être légitime (**voir le repère 19 légal/légitime**).

12. Formel/matériel

De manière commune, la forme est ce qui détermine l'aspect extérieur d'un objet ou l'organisation d'une activité (les formes d'un examen par exemple). L'adjectif formel peut alors évoquer de manière critique l'apparence d'un objet par opposition à sa véritable nature. On oppose alors la forme et le fond, ce dernier étant ce qui constitue la matière de la chose.

Pour Aristote, tout objet est constitué d'une matière (informe) organisée par une forme. La forme de la statue organise la matière brute du bloc de marbre. Elle est aussi ce que l'artiste a en tête lorsqu'il entreprend de sculpter. Selon ce philosophe, forme et matière sont deux des quatre causes de l'existence d'une chose, ce sans quoi elle ne pourrait pas apparaître (**voir aussi le repère 25 principe/cause/fin**). On parle alors de cause formelle et de cause matérielle.

Dans le domaine du raisonnement, on distingue la vérité formelle et la vérité matérielle. La première désigne la vérité issue de la cohérence du raisonnement. Si je dis que « tous les hommes sont mortels, et que Socrate est un homme », alors la proposition « Socrate est mortel » est formellement vraie car elle est nécessaire (**voir le repère 6 contingent/nécessaire**) une fois qu'on a posé les deux premières propositions. La vérité matérielle est celle issue de la pertinence de l'affirmation par rapport à la réalité. La proposition « le soleil réchauffe la terre » est vraie dans la mesure où cela correspond à ce qui se passe réellement.

13. Genre/espèce/individu

Genre, espèce et individu sont trois termes qui permettent de classer les objets du monde. Ils sont particulièrement utilisés dans la classification des êtres vivants.

L'expérience que chacun peut faire de son environnement immédiat se traduit par la rencontre d'individus uniques, c'est-à-dire de réalités concrètes singulières : Sophie, Pierre, le chat Mistigri, la chatte Ziza, la lampe de bureau, la chaise sur laquelle je suis assis...

Ces objets singuliers peuvent être regroupés par ensembles qu'on nomme des espèces : êtres humains, chats et mobilier. Ces espèces peuvent alors faire partie de regroupements plus importants qui sont des genres par rapport aux espèces. Le genre mammifère pour les êtres humains et les chats. À noter qu'une espèce peut devenir un genre pour des espèces qui lui sont inférieures (l'espèce « chat » peut être le genre des espèces chats siamois, chats persans...).

14. Hypothèse/conséquence/conclusion

L'hypothèse est une proposition qui doit être vérifiée avant de devenir vérité. Sa confirmation se fait par une vérification, une démonstration ou une expérience. Claude Bernard (1813-1878) dégage trois temps dans la démarche expérimentale en science : à partir d'une observation initiale d'un phénomène, on établit une hypothèse qui pourrait expliquer ce phénomène. On procède alors à une vérification expérimentale pour valider l'hypothèse. En science, une hypothèse n'est donc pas faite au hasard.

La conséquence est ce qui arrive en raison de quelque chose qui précède. Elle rend compte d'une liaison de succession (*consequentia* en latin signifie « ce qui suit »). Dans les sciences de la nature, la conséquence est ce qui est produit par une cause (**voir le repère 25 principe/cause/fin**). Elle est alors ce qu'on appelle aussi un effet. L'augmentation de la température d'un liquide est la conséquence de la chaleur de la flamme, cette dernière étant donc la cause. Tous les phénomènes physiques apparaissent comme les conséquences de causes qui les précèdent et les déterminent. On parle alors de déterminisme. Sur un plan logique, la conséquence est une implication nécessaire à partir d'une proposition initiale. Si A implique B, on dira que B est la conséquence de A. Mais toute conséquence n'est peut-être pas le résultat nécessaire de ce qui précède. Dans le cadre des actions humaines, on peut dire qu'une décision est la conséquence de l'examen de la situation. Elle succède à cet examen, mais issue d'un choix, d'une décision, elle n'est pas déterminée automatiquement par ce qui précède.

De manière générale, une conclusion est ce qui achève ce qui a été exposé. La conclusion est ainsi le résultat d'un raisonnement. À partir de propositions initiales (appelées prémisses), on déduit une conclusion de manière nécessaire. Soit les propositions « Tous les hommes sont mortels » et « Socrate est un homme », alors « Socrate est mortel » est la conclusion. Mais toute conclusion n'apporte pas de réponse certaine si le raisonnement est imparfait (**voir le repère 31 vrai/probable/certain**).

15. Idéal/réel

On oppose généralement l'idéal, ce qui est visé d'un point de vue théorique, à ce qui est réel, ce que l'on peut constater dans les faits. Il est alors fréquent de critiquer l'idéal, accusé d'être du côté de l'imagination, de l'illusion voire du rêve. Le réel, solide et

incontestable, témoigne, lui, de ce qui est. On peut dire qu'une fraternité universelle est un bel idéal, mais que c'est l'égoïsme et le conflit qui régissent les relations réelles entre les hommes. L'idéaliste est ainsi rejeté par le réaliste. On peut cependant remarquer que la référence au réel n'est peut-être parfois qu'une illusion par laquelle on attribue une valeur supérieure à ce qui n'est qu'accessoire ou contingent. Dire que les hommes sont incapables d'être attentifs aux autres, c'est affirmer que la réalité que l'on peut constater ne pourrait être modifiée. Le réel n'est pas tant ce qui est que ce qu'on ne veut pas changer (ou ce qu'on pense ne pouvoir changer). L'idéal est alors ce qui peut contribuer à transformer le réel.

16. Identité/égalité/différence

L'identité, comme rapport entre deux réalités, c'est le fait d'être le même qu'une autre chose, sans distinction possible. Ce qui est identique n'est pas seulement ressemblant. En logique, le principe d'identité ($A=A$) est une règle fondamentale de tout raisonnement car il en permet la cohérence (si $A \neq A$, aucun raisonnement n'est possible). On peut se demander si l'identique existe parmi les choses du monde. Sur un plan moral et juridique, l'identité est aussi ce qui permet de qualifier une personne ou une chose comme étant unique et qui demeure à travers le temps (le nom et le prénom figurant sur la carte d'identité).

L'égalité évoque également une relation entre deux réalités. En mathématique, elle désigne un rapport entre deux grandeurs qui sont parfaitement substituables ($2 \times 8 = 4 \times 4$). Dans le domaine juridique, elle est un principe selon lequel tout individu bénéficie des mêmes droits et obligations. On distingue parfois cette égalité juridique de l'égalité réelle, car la première peut masquer une inégalité dans les faits.

Autre relation possible entre deux réalités, la différence, qui est principe de distinction entre deux réalités. La différence peut être quantitative (un kilogramme de tomates est différent de deux kilogrammes du même produit) et/ou qualitative, c'est-à-dire du point de vue de la nature des réalités comparées (un chien est différent d'une chaise).

La notion d'égalité ne doit pas être confondue avec celle d'identité car la première peut s'accompagner de l'idée de différence alors que la seconde refuse cette même idée. Par exemple, si nous affirmons que les citoyens ont des droits égaux, cela ne signifie nullement qu'ils sont identiques en tout point. Si le droit d'un État insiste sur l'égalité devant la loi, c'est dans le but de réduire les différences naturelles, voire sociales, et d'éviter que le plus fort ait plus de pouvoir ; mais il ne s'agit pas de supprimer toute différence faisant de chacun citoyen un individu identique et interchangeable. On reconnaît généralement que l'égalité est conservée s'il y a égalité des chances et si les différences sociales sont le résultat du travail et du mérite de chacun.

17. Impossible/possible

Ces deux termes apparaissent contradictoires (c'est-à-dire qu'on ne peut les soutenir en même temps).

Sur le plan logique, est possible ce qui n'est pas contradictoire. Si Pierre est Européen, il peut être Français ou Allemand, mais il est impossible qu'il soit Australien car cela contredit l'idée d'être Européen.

Le possible qualifie également un événement qui, sans être effectif, peut ou non se réaliser. Par exemple, il est possible que je me rende au cinéma ce soir. Est impossible, ce qui ne peut pas se réaliser. Je ne peux être physiquement à Paris et à Londres en même temps. On peut cependant constater que ce qui est possible ou impossible dépend du contexte dans lequel on se place. Si je peux me rendre au cinéma ce soir, cela ne sera plus une possibilité le lendemain. De même, ce qui est impossible à un moment donné peut le devenir à un autre moment comme le montrent de nombreuses inventions techniques.

18. Intuitif/discursif

Ces deux adjectifs qualifient deux manières d'accéder à un savoir.

Un savoir intuitif est un accès direct à une connaissance. L'intuition sensible est celle dont nous faisons l'expérience quand nous percevons quelque chose par nos sens. Nous savons qu'une chose existe parce que nous nos sens nous l'indiquent : je sais qu'il fait chaud car je ressens la chaleur sur ma peau. L'intuition intellectuelle est une évidence directe de notre esprit. Je sais que 1 ne peut être 2. Immédiatement, cela est une vérité pour moi.

Une connaissance discursive n'est pas directe, mais suppose un raisonnement, une démonstration qui permet de conclure sur la vérité d'une proposition. Je ne peux dire que $(a + b)^2 = a^2 + b^2 + 2ab$ que si je le démontre (au moins la première fois). Elle n'est donc pas immédiate (**voir le repère 20 médiat/immédiat**).

19. Légal/légitime

Est légal ce qui respecte les lois d'un État. Est légitime, ce qui est exigible raisonnablement, au nom d'un principe supérieur, dans le sens d'une plus grande justice.

L'opposition légal/légitime permet souvent de distinguer ce qui est de l'ordre des institutions et ce qui de l'ordre d'un principe supérieur et qui permet alors de juger la loi établie. Par exemple, la censure de la presse peut être légale dans un État, c'est-à-dire reconnue par la loi, sans que cela soit légitime, cela au nom de la liberté d'expression qui apparaît ici comme une revendication légitime. La notion de désobéissance civile peut alors apparaître comme une contestation de la légalité (le droit établi ou droit positif de l'État) au nom d'une légitimité supérieure (le droit naturel, indépendant de l'État).

Mais si le progrès d'une société se mesure à la capacité d'instaurer ce qui est légitime, cela ne peut passer que par la possibilité de changer la loi. La légalité est ainsi l'instrument d'une plus grande légitimité. Par exemple, la revendication légitime d'une égalité entre les femmes et les hommes passent par la mise en place de nouvelles lois.

20. Médiat/immédiat

Est médiat ce qui ne peut pas être atteint directement et suppose la présence d'une médiation (ce qui fait le lien) ou d'un intermédiaire. Par opposition est immédiat ce qui est atteint directement, ce qui correspond assez bien à l'usage courant du terme où la chose est présente dans l'instant (sens temporel).

On peut ainsi dire que la connaissance intuitive est immédiate (sans médiation) alors que la connaissance discursive est médiante (elle suppose par exemple la médiation d'une démonstration) (**voir le repère 18 intuitif/discursif**).

21. Objectif/subjectif/intersubjectif

Le terme objectif qualifie un propos qui exprime la réalité telle qu'elle est en faisant abstraction de tout point de vue particulier. Le jugement objectif est centré sur l'objet. Par opposition, le terme subjectif désigne ce qui est relatif au sujet et qui exprime un point de vue personnel et particulier, suscité par l'humeur, les sentiments ou les préjugés. Intersubjectif renvoie à la relation entre deux ou plusieurs personnes, entre des sujets.

L'opposition objectif/subjectif permet de qualifier un jugement selon que celui-ci apparaît impartial ou partial. Un jugement subjectif peut donc sembler partial et manquer d'objectivité.

Est objectif le jugement qui serait tenu par tout sujet, indépendamment de toute préférence personnelle. Le jugement objectif s'appuie sur des raisons que tout sujet peut accepter. Est subjectif le jugement qui ne vaut que pour le sujet qui le tient. Le jugement subjectif s'appuie sur des sentiments ou des impressions singulières. Affirmer que l'eau bout à 100° dépend d'un jugement objectif qui s'appuie sur une expérience commune, mais expliquer qu'un plat sera meilleur s'il est cuit pendant deux heures est un jugement subjectif, même si plusieurs personnes peuvent partager la même idée (accord intersubjectif).

22. Obligation/contrainte

L'obligation est une obéissance volontaire à une règle de droit que l'on reconnaît comme légitime.

La contrainte est une violence ou une force exercée à l'encontre de la volonté ou des désirs d'un individu.

Les deux termes doivent être distingués dans la mesure où l'obligation est volontaire alors que la contrainte est involontaire. Tandis que nous « sommes contraints » (forme passive), à l'opposé, nous disons nous nous « obligeons » (forme pronominale) pour montrer que l'obligation est voulue par nous-même, qu'elle est donc libre. Ainsi, c'est librement que nous travaillons pour réussir l'examen et cela ne peut être assimilé à un travail forcé. Cela ne signifie pas cependant que l'obligation soit agréable.

23. Origine/fondement

Origine et fondement désignent deux manières de rendre compte d'une réalité. L'origine se réfère aux faits qui expliquent l'existence d'une chose. Elle se rapproche de l'idée de cause et s'inscrit dans un contexte. Le fondement désigne ce qui justifie la chose, le principe qui la commande. Il n'est pas lié à un contexte particulier. Par exemple, l'idée des droits de l'homme a une origine historique (le XVIII^e en Europe). Mais son fondement repose sur des principes de liberté et d'égalité valables pour chaque homme, qui peuvent être partagés indépendamment du contexte historique dans lequel l'idée est apparue (**voir le repère 25 principe/cause/fin**).

24. Persuader/convaincre

Le verbe persuader renvoie à l'idée d'amener autrui à partager un point de vue sans que cela repose sur des arguments rationnels. Le verbe convaincre désigne le fait d'amener autrui à reconnaître une vérité en s'appuyant sur des arguments rationnels.

Si les deux verbes renvoient à l'idée d'emporter l'adhésion de l'interlocuteur ou de l'auditoire, les moyens sont opposés. Convaincre suppose d'apporter des raisons avec lesquelles l'interlocuteur sera d'accord. La persuasion, à l'opposé de la conviction, ne fait pas appel à la raison et à l'esprit critique mais joue de la séduction du discours. Celui qui est persuadé reste dans le domaine de la croyance, non du savoir. Le sophiste, ce professionnel de la parole dans la Grèce antique, apparaît comme celui qui utilise l'art de persuader.

Si persuader peut apparaître comme une forme de manipulation, on peut aussi rappeler qu'en certains domaines, ne pas être capable de persuasion, peut être critiquable. Le médecin qui n'a que des éléments rationnels à proposer à son patient qui refuse de prendre son traitement sera peut-être plus efficace en étant persuasif.

25. Principe/cause/fin

Le problème de la détermination de la cause d'une réalité a conduit Aristote (IV^e siècle av. J.-C.) à distinguer quatre types de cause : par exemple, la réalisation de la statue suppose une cause matérielle (la matière dans laquelle elle est fabriquée), une cause formelle (le personnage qui l'a inspiré), une cause efficiente ou motrice (le travail du sculpteur) et une cause finale (le but visé par le sculpteur, comme la gloire ou la beauté). Parmi ces quatre causes, nous retenons généralement la cause motrice ou mécanique (c'est la cause au sens strict ou scientifique) et la cause finale (ce en vue de quoi la chose est réalisée, c'est-à-dire la fin). Si nous demandons pourquoi l'élève a eu une bonne note à l'épreuve de philosophie, nous pouvons dire que cela s'explique par son travail, ce qui en est la cause efficiente, mais nous pouvons également affirmer que ce travail n'a pu se faire qu'en raison de la volonté de réussir l'épreuve et d'avoir son examen, ce qui est la fin visée par l'élève. On voit ainsi que l'action humaine, à la différence des

phénomènes naturels, n'est pas un simple résultat de causes mécaniques, mais est orientée par une fin choisie.

Dans un premier sens, le principe est ce qui explique la présence d'une chose. Il est une cause, voire la cause première. On peut dire ainsi que Dieu est le principe premier de toute chose (il est la cause de tout ce qui existe). Le principe est aussi ce qui justifie une proposition, sur le plan de la connaissance ou sur le plan de moral. Dans la connaissance, un principe est la proposition au fondement d'une théorie (par exemple, le principe de l'attraction universelle). En morale, le principe est la règle qui commande notre action (par exemple, ne jamais mentir). Le principe étant posé, des conséquences en découlent par nécessité (le mouvement des planètes s'explique par le principe fondamental l'attraction), ou par obligation (je dois la vérité à mon ami) (**voir le repère 22 obligation/contrainte**).

26. Public/privé

Public et privé désignent deux modalités d'existence et d'action d'un individu dans le monde. Le public désigne ce qui est collectif et peut être communiqué à tous. Il concerne l'individu en tant qu'il interagit avec les autres dans un espace commun et comme citoyen. Cela implique des droits d'expression et des formes de respect, de devoir envers les autres membres de la communauté politique. Le privé est l'ensemble des pensées et actes que l'individu exprime dans un cadre personnel et familial. Dans un État de droit, l'espace privé est protégé de l'atteinte du public et des autres espaces privés. Par contraste un État totalitaire nie l'espace privé par une surveillance étendue et l'espace public par un suppression du débat public et de la liberté d'expression. Cette distinction entre les deux espaces est une condition de la liberté politique et individuelle.

27. Ressemblance/analogie

Une ressemblance indique que des similitudes sont présentes entre des objets différents. Celles-ci peuvent être plus ou moins nombreuses, plus ou moins précises. Il est ainsi difficile de distinguer deux billets de banque sortis de l'imprimerie. Ils se ressemblent parfaitement. Mais la ressemblance ne signifie pas que les choses sont proches ou identiques. Un faux billet peut ressembler très fortement à un billet réel, mais il est très éloigné de la valeur de celui-ci. La ressemblance peut n'être qu'une apparence et nous tromper.

L'analogie ne vise pas à confondre les objets. Elle s'appuie sur la similitude de rapports. Merleau-Ponty (1908-1961) compare ainsi le dialogue entre deux individus à un tissu. Comme le tissu (A) naît progressivement du croisement de deux fils indépendants (B), des idées nouvelles (C) naissent de l'échange entre deux personnes différentes (D), chacune s'appuyant sur ce que l'autre lui a dit. Il y a quatre termes (A, B, C et D). Le rapport entre A et B est analogue au rapport entre C et D.

28. Théorie/pratique

Une théorie est une connaissance intellectuelle abstraite par opposition à ce qui est appliqué aux choses concrètes, c'est-à-dire la pratique. La pratique désigne ainsi le domaine de l'action, par opposition à la théorie.

L'usage courant de ces expressions laisse souvent entendre que ce qui vaut en théorie est sans valeur en pratique. La théorie apparaît abstraite et éloignée de la réalité. Pourtant une application pratique suppose souvent une connaissance théorique préalable. Le bon mécanicien automobile doit connaître les principes du moteur à explosion. Sur le plan moral, la pratique d'une règle sociale n'est pas nécessairement bonne (on peut critiquer la pratique de la polygamie au nom du principe de liberté). Dans l'autre sens, une théorie morale peut aussi paraître trop formelle. Si le mensonge est un mal en théorie, ne doit-il pas être accepté dans certaines situations ?

29. Transcendant/immanent

Le terme transcendant désigne un dépassement vers un ordre de réalité radicalement différent de celui que l'on examine. On peut dire ainsi que la conscience humaine transcende le monde naturel et vivant. On peut dire aussi de Dieu qu'il transcende la nature des hommes car il est d'une nature toute autre. Par opposition, ce qui est immanent demeure à l'intérieur d'une réalité donnée. Par exemple, le panthéisme manifeste la croyance que Dieu est immanent à la nature, c'est-à-dire qu'il est présent dans la nature elle-même.

30. Universel/général/particulier/singulier

Une proposition est universelle si la raison conçoit qu'elle est valable pour tous les cas sans exception. Ainsi, la loi de Galilée, qui affirme que la chute d'un corps dans le vide est proportionnelle au carré du temps, est qualifiée d'universelle car il est impossible de trouver un cas de chute d'un corps échappant à cette loi. Celle-ci est nécessaire (**voir le repère 6 contingent/nécessaire**). De même, si on affirme que la liberté est un droit universel, on exige que cela soit reconnu pour tous les hommes. Lorsque nous ne pouvons pas affirmer que la proposition est absolument sans exception, nous disons qu'elle est générale. Est général ce qui correspond à la grande majorité des cas ou ce qui a été constaté à chaque fois, mais dont ne pouvons pas affirmer qu'il en sera toujours ainsi. L'absence de vie sur d'autres astres que la terre est une proposition générale car notre expérience le confirme jusque maintenant, mais nous ne pouvons démontrer que cela est nécessaire ou universel. Lorsque nous savons avec certitude que notre proposition ne vaut que pour un ensemble donné de cas, c'est-à-dire si nous savons qu'elle n'est pas universelle, nous disons qu'elle est particulière. « Certains hommes sont français » est une proposition particulière. Une chose est singulière lorsqu'elle est unique. « Socrate » est un être singulier.

31. Vrai/probable/certain

Dans un jugement portant sur le monde, est vrai ce qui est conforme à la réalité (vérité matérielle). La proposition la Terre tourne autour du Soleil est vraie car conforme aux observations et aux calculs. Est vrai également ce qui, sur le plan logique, apparaît comme nécessaire (vérité formelle). « Si $a = b$ et $b = c$, alors $a = c$ » est une proposition formellement vraie.

Est probable ce qui est fortement possible sans que cela soit fermement établie. De nombreux choix pratiques reposent sur le probable car tout ne peut être absolument établi. Il est probable qu'il pleuve demain est une affirmation qui reconnaît qu'une marge d'erreur est possible dans certaines prévisions météorologiques.

Est certain ce qui l'esprit reconnaît comme vrai. La certitude n'est pas la vérité, mais la conviction intime de détenir la vérité. Il s'agit alors de se demander ce qui fonde une certitude.